

3€

regards

N° 65-66

AVRIL-MARS 2016

LA NUIT
SE LÈVE



Les Éditions Regards
5, villa des Pyrénées, 75020 Paris
09-81-02-04-96
redaction@regards.fr

Direction
Clémentine Autain & Roger Martelli

Directeur artistique
Sébastien Bergerat - da@regards.fr

Comité de rédaction
Loïc Le Clerc, Guillaume Liégard,
Roger Martelli, Gildas Le Dem,
Catherine Tricot, Laura Raim,
Marion Rousset, Jérôme Latta

Administration et abonnements
Karine Boulet - abonnement@regards.fr

Comptabilité
comptabilite@regards.fr

Publicité
Comédiance - BP 229, 93523 Saint-Denis Cedex

Scop Les Éditions Regards
Directrice de la publication
et gérante
Clémentine Autain

Photo de couverture CC Marc Lozano

SOMMAIRE N°65-66

LA NUIT SE LÈVE

ÉDITO

P. 04 - « Manuel Valls, optez plutôt pour un sursaut de l'égalité »

CETTE «GAUCHE» DE DROITE

Conversion aux «lois» du marché, postures sécuritaires, abandon des libertés individuelles et des protections collectives, obsession de l'identité : la dérive droitière de l'exécutif et d'une partie de la gauche se poursuit.

P. 08 - L'extrême laïcité du «Printemps républicain»

P. 12 - Rossignol raccrochée à sa branche

P. 16 - Logiques de l'État policier

LOI TRAVAIL, LE FEU AUX POUDRES

Le projet de loi El Khomri, aboutissement logique d'une longue série de reniements gouvernementaux, a remis le mouvement social dans la rue. C'est bien l'avenir du travail qui est en jeu.

P. 22 - Panique dans l'élite

P. 26 - Clément Sénéchal : « Le projet de loi travail prolonge la dislocation actuelle »

P. 32 - Éloi Laurent : « Proposer un manuel de désintoxication économique »

NUIT DEBOUT : UN VENT SE LÈVE

Inattendue, joyeuse, incertaine, la Nuit debout essaime et grandit en suscitant une série d'interrogations sur ses suites. Mais il ne fait pas doute que ce mouvement citoyen peut constituer un électrochoc politique.

P. 38 - Nuit debout : comment dépasser l'expérience citoyenne dans un projet politique ?

P. 46 - Nuit debout : la révolte qui vient sera antiautoritaire

P. 50 - Albert Ogien : « Il faut souhaiter que la Nuit debout transforme le rapport de la gauche et des citoyens »



EDITO

« Manuel Valls, optez plutôt pour un sursaut de l'égalité »

Tribune parue dans Le Monde le 7 avril.

Manuel Valls a donné le ton de la prochaine campagne présidentielle. « Bien sûr, a-t-il affirmé, il y a l'économie et le chômage, mais l'essentiel, c'est la bataille culturelle et identitaire ». Je tiens, à l'opposé, que c'est cette conviction qui a fait le lit du Front national et qui vole la gauche française au désastre.

Il y a, dans le propos du premier ministre, une logique intellectuelle tout aussi simple que meurtrière. Nous sommes dans un état de guerre contre le terrorisme et ce terrorisme a une base religieuse. Il renvoie au choc des civilisations, avivé par l'ampleur et les dérèglements des flux migratoires. En France, il est nourri par la perte générale de sens (il n'y a plus de « transcendence », nous dit Manuel Valls) et par le sentiment largement partagé que nous sommes menacés et que nous ne sommes plus chez nous. D'autres diront : nous sommes en état « d'insécurité culturelle » ; nous sommes en crise d'identité.

Cette logique est un piège. Elle a été forgée par la droite extrême (la « Nouvelle droite ») dès les années 1970. Elle a irrigué toute la droite. Elle est en train de gangrener la gauche. Qu'est-ce qui a permis cette évolution ? La déroute de l'égalité. Les échecs du soviétisme, l'essoufflement du tiers-mondisme et l'érosion de l'État-providence ont nourri l'idée que l'égalité était une chimère dangereuse. À la place, nous n'aurions plus que le choix qu'entre la compétition (la concurrence « libre et non faussée ») ou l'inégalité régulée (l'inégalité « acceptable » ou encore « l'équité »). Ou le libéralisme intégral, ou le social libéralisme...

Sur les décombres de l'égalité (tous égaux), il reste le recours à l'identité (tous différents). Devant l'impossibilité du commun, il reste la protection de la communauté, la petite (l'ethnie, la secte) ou la grande (la religion universaliste la nation). Mais qui dit communauté et dif-

férence, dit aussi frontière et clôture. Or, de nos jours, la frontière prend de plus en plus la forme du mur.

Une partie de la gauche (Terra Nova, Manuel Valls, la Gauche populaire) nous explique qu'il faut prendre à bras-le-corps la question de l'identité et de l'insécurité culturelle. Ce faisant, ils nous poussent à tourner le dos à ce qui, depuis plus de deux siècles, irrigue le conflit de la droite et de la gauche : la question de l'égalité. La droite croit que l'inégalité est naturelle et qu'elle est positive, puisqu'elle attise la compétition et la créativité ; la gauche croit que seule l'égalité est source de l'équilibre social. L'égalité ne se pense sans doute plus dans les mêmes termes que dans les siècles passés, mais elle reste au cœur des dilemmes de notre temps.

Le fanatisme trouve en lui-même les moteurs de sa folie. Mais les racines de son expansion ne sont pas en lui-même ; elles ne sont dans aucun corpus religieux fondamental. Les ferment de la violence sont dans le désordre du monde. Ils se trouvent aujourd'hui dans un constat

simple : la mondialisation de la marchandise et de la finance a accru dans des proportions insoupçonnées l'inégalité des avoirs, des savoirs et des pouvoirs. Elle a creusé l'écart entre les possédants et les dépossédés, entre les experts et ceux qui ne le sont pas, entre les décideurs et les suiveurs, entre les protégés (relativement) et les précaires. Elle a attisé, moins la colère, que le ressentiment. Elle n'a pas rassemblé le peuple, qu'il soit dans les « centres » ou dans les « périphéries », mais elle l'a divisé.

S'il est un honneur de la gauche et s'il est pour elle une chance, c'est de repartir de ses bases les plus fondamentales et d'aider à réunifier ce peuple que plus de trois décennies de libéralisme ont éparpillé. Contre les inégalités et les discriminations, l'horizon immédiat doit être celui de la dignité et de l'égalité ; contre la confiscation des pouvoirs induite par la « gouvernance », l'objectif est l'élargissement de la citoyenneté ; contre les barrières, la peur de l'autre et le ressentiment, le moteur est la solidarité.

Le fil rouge, c'est l'égalité ; la méthode, c'est la citoyenneté ; le moteur, c'est la mise en commun. Il faut savoir ce que l'on veut. Si ce que l'on recherche est la croissance infinie du produit fabriqué, de la marchandise et du profit, la concurrence est l'opérateur par excellence et la distribution des individus dans des identités fermées est la condition de l'ordre social. Si, au contraire, on pense que le devenir de l'humanité suppose un développement des capacités humaines économe en ressources, alors le partage et l'en-commun sont la clé de toute avancée, le spécifique et le commun se conjuguent et ne s'opposent pas.

L'extrême droite nous a imposé la frénésie de la puissance, le repliement des nationalismes, l'angoisse de l'état de guerre, la prison des identités. Si nous voulons la combattre, n'acceptons pas les termes du débat dans lesquels elle nous enserre. Contre l'obsession de l'identité, la seule voie est la passion de l'égalité.

◀ ROGER MARTELLI

CETTE «GAUCHE» DE DROITE

Conversion aux «lois» du marché, postures sécuritaires, abandon des libertés individuelles et des protections collectives, obsession de l'identité : la dérive droitière de l'exécutif et d'une partie de la gauche se poursuit.

L'extrême laïcité du «Printemps républicain»

Le lancement du «Printemps républicain», sous l'égide de Laurent Bouvet et de personnalités proches du PS, a surtout rassemblé - derrière la bannière de la «laïcité offensive» - les partisans d'une gauche autoritaire et intolérante.

Hier, 20 mars, se tenait à la Bellevilloise à Paris la première réunion du «Printemps républicain», orchestrée par Laurent Bouvet, auteur de L'insécurité culturelle. Sortir du malaise identitaire français, ouvrage dont Roger Martelli avait regretté que, loin d'éloigner la gauche du «piège identitaire», il tendait à l'y précipiter.

À l'origine, un manifeste prétendument apolitique, intitulé «Manifeste pour un Printemps républicain», publié début mars par Marianne ainsi que par Causseur, signé par des «personnalités de gauche qui veulent défendre la laïcité [...] face aux attaques contre la République». Ils entendent en faire «un lieu de débat et de pluralisme dans le cadre accepté par tous les participants du manifeste», un «mouvement du bas [qui] ne part pas des institutions mais de la société civile». La liste des signataires

donne des indications sur le «bas» dont il s'agit.

Pour la caution «de gauche», les signatures de quelques élus et figures du PS (dont les frondeurs Emmanuel Maurel et Jérôme Guedj, ainsi que Fleur Pellerin ou Frédérique Calandra, maire du 20e arrondissement de Paris), d'EE-LV ou encore et du PCF pouvaient faire leur effet. Il en est d'autres plus embarrassantes, comme celle d'Élisabeth Badinter, qui affirme à Marianne avoir retrouvé dans ce manifeste «l'expression politique de la troisième voie», entre «d'un côté, le racisme qui diabolise les Arabo-musulmans, et, de l'autre, le déni pratiqué par les islamogauchistes à l'égard de la montée en puissance de l'islamisme radical». Si l'usage de l'expression «islamogauchistes» ne suffisait pas, Élisabeth Badinter juge que «Manuel Valls

défend la même République que les signataires du Manifeste »...

UNE LAÏCITÉ AGRESSIVE

Que propose cette gauche républicaine et laïque ? Selon celle-ci, la France est menacée par les religions, les journalistes, les politiques, tous ceux qui, par idéologie ou par « déni », en veulent à la laïcité. Car nous aurions abandonné les valeurs nationales, à commencer par cette laïcité « remise en cause de toutes parts, manipulée à des fins politiques par certains, attaquée à des fins religieuses par d'autres, ignorée de beaucoup par indifférence, elle ne semble plus défendue que par quelques-uns, dont nous sommes, bien évidemment ».

Dans ce manifeste, on peut aussi lire ceci : « L'extrême droite comme l'islamisme politique sont à la manœuvre pour tenter de jouer avec les peurs et les tensions qui traversent la société française. » On pourrait donc s'attendre à un front républicain contre deux extrémismes : le FN et l'islamisme radical. Sauf que le FN fait figure de grand absent parmi les cibles désignées, malgré tout ce qu'il y aurait à dire sur le parti d'extrême droite et la laïcité. Mais non. Il semble moins grave d'attaquer la laïcité au nom de l'héritage judéo-chrétien qu'avec une barbe et une djellaba.

Car nous arrivons au problème numéro un en France, très abordé ce dimanche par les orateurs du « Printemps » : le voile. Au passé le débat sur le voile à l'école,

le voile dans les administrations, les candidates ou élues voilées, etc. Désormais, il faut bannir le voile partout, dans les places, les rues, dehors, partout. « Toute discrimination à raison de l'identité de la personne est par définition antirépublicaine et antilaïque », était-il pourtant écrit dans le manifeste, qui affirme aussi lutter contre le racisme ou l'antisémitisme. Las, le combat semble surtout porter contre le concept d'islamophobie. « Nous ne voulons pas de concept d'islamophobie, qui ne sert qu'à museler toute critique de l'islam », déclarait ainsi Laurent Bouvet, qui enfonçait le clou : « Radicalisation et islamophobie forment un couple qui nous empêche de penser la réalité ».

DE LA RÉPUBLIQUE À LA NATION

Et, incidemment, au cours d'une soirée où se croisent Richard Malka, Gilles Kepel, Patrick Kessel, Marc Cohen, Gilles Clavreul ou Fadela Amara, on se croit revenu en janvier 2015, quand Fox News évoquait les « no go zones », endroits où la charia régnerait à Paris : « Dans le nord de Paris, il y a une ligne de bus où il est difficile de rentrer si on est pas barbu » (le conducteur de bus qui s'exprime ci-dessous désigne cependant ses collègues, pas les passagers).

Derrière la laïcité, le Printemps républicain ne proposerait-il que rejet de l'autre, préjugés et autorité ? Ironie du sort, le

jour même, le gouvernement lançait sa campagne «Tous unis contre la haine» avec ce message : « Le racisme, ça commence par des mots. Ça finit par des crachats, des coups, du sang ». Frédérique Calandra, maire PS du 20e, renchérit : « Il nous faut combattre les racismes, les fascismes, mais également les assignations identitaires, l'intersectionnalité ».

Très vite, le discours ne porte plus tant sur la République et ses valeurs à défendre, que sur l'idée d'appartenance à un pays, une histoire, une nation. « On s'en interdit d'assumer son goût de la patrie. Le patriotisme s'apprend quand il s'enseigne. Je ne suis pas une indigène », affirme Fatiha Boutjahlat, secrétaire nationale du MRC

Fleur Pellerin avait souhaité « ne pas dépassionner le débat mais le poser de manière sereine ». Raté. Nadia Remadna, de la Brigade des mères de Sevran, estime que « nos banlieues sont islamisées et arabisées ». Finalement, dans le brouhaha et l'excitation ambiante, un homme, Mehdi Ouraoui, membre du conseil national du PS, a émis sur Twitter ce propos mesuré et apaisant : « Faire refleurir la République, c'est désigner un avenir commun, pas seulement ses ennemis. Inventer ensemble, pas se vivre assiégés ». Malheureusement, les mots « commun » ou « ensemble », ne semblent pas faire partie de la terminologie du Printemps républicain.

● LOÏC LE CLERC

Rossignol encore accrochée à sa branche

Il y a une semaine, Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, compara les musulmanes qui portent le foulard à des « nègres » favorables à leur condition d'esclave. Les voix se multiplient pour exiger sa démission.

Tout a commencé lors de l'émission «Bourdin direct» (RMC et BFMTV), mercredi 30 mars dernier. Le sujet abordé ? La mise en vente, par de grandes enseignes de la mode, de vêtements musulmans – du maillot de bain intégral au foulard. Laurence Rossignol y fait entendre son indignation : pareille entreprise tend à légitimer l'enfermement du corps des femmes. Le présentateur objecte pourtant que certaines d'entre elles « choisissent » de porter le voile ; la ministre rétorque : « Mais bien sûr, il y a des femmes qui choisissent. Il y avait des nègres afri..., des nègres américains qui étaient pour l'esclavage ». Tollé immédiat sur les réseaux sociaux : le mot d'ordre #RossignolDemission fleurit sur Twitter et une pétition interpelle François Hollande ainsi que le

CSA afin d'exiger que la ministre soit « sanctionnée pour ses propos racistes ». Hawa N'Dongo, étudiante en master de Science politique, en est l'instigatrice – en date du 6 avril, la pétition affiche près de 34.000 signatures. « Quelle ironie pour un membre de ce même gouvernement qui a lancé la campagne #TousUnisContreLaHaine ! Y incluait-il le racisme de ses propres ministres ? », demande-t-elle.

Laurence Rossignol – liée à la création, en 1984, de l'association SOS Racisme – ne tarde pas à s'expliquer, sans toutefois trouver dans lesdits propos matière à excuses ou amendements : le terme «nègre» fait à ses yeux référence à l'un des chapitres du traité De l'esprit des lois, paru en 1748 sous la plume de Montesquieu. Il n'y a dès lors, jure-t-elle,

« pas de provocation de [sa] part ni de volonté de choquer ». Une improbable ligne de défense. Passée plus inaperçue, quoique dans la même interview, la formule « franco-musulmans » employée par la ministre socialiste a de quoi déconcerter : on ne sache pas que « musulman » soit devenu une nationalité.

« VERDUN SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX »

Si certains, comme Edwy Plenel ou l'historien François Durpaire, condamnent sans louvoyer la déclaration de Laurence Rossignol (« Comment oser dire ça, qui plus est dans un pays qui, lui-même, a pratiqué l'esclavage », lance le directeur de Mediapart), d'autres, à l'instar du Printemps républicain ou d'Élisabeth Badinter, déplorent un mot seulement « choquant » ou « malheureux ». Les précautions passées, le nouveau mouvement porté par le politologue Laurent Bouvet salue « le caractère juste et courageux du propos » et la présidente du conseil de surveillance de Publicis, également philosophe, assure que la ministre « a parfaitement raison sur le fond ». Autrement dit : sur la question du port du foulard et de son lien avec l'islamisme.

L'Obs trouve pour sa part cette sortie « inutile » mais ne manque pas, tout à sa sagesse, de s'interroger : « Méritait-elle pour autant tout ce qui a suivi. Verdun sur les réseaux sociaux. Une journée entière de schrapnel en rase-motte où on a tout vu passer, les ululements railleurs et les

cris d'orfraie, du grand n'importe quoi en rafale, de l'instrumentalisation politique à foison et même des appels à la démission. » Et l'intervention de Jean-Luc Mélenchon de surprendre ou de scandaliser : il affirme que Laurence Rossignol, qu'il connaît personnellement, ne saurait être raciste ; il ne s'agit que d'une « erreur de vocabulaire ». Avant de compléter : « Refuser d'accabler quelqu'un par confort de situation, quand on sait la vérité par intime conviction, fusse au prix de la lutte contre ses propres amis, est une règle de vie morale »

« RACISME D'ÉTAT »

Samedi 2 avril, porte de Versailles, à 15 heures. Une dizaine de personnes avance au pied de l'immeuble. Une demi-heure plus tard, on en dénombre environ soixante-dix. La présence policière s'accentue ; un cordon bloque l'accès au hall. Plusieurs associations et organisations militantes – la Brigade anti-négrophobie, Les Indivisibles, Cases Rebelles, Ferguson in Paris, le CRAN, etc. – ont appelé à cette manifestation : « Nous exigeons la démission de la ministre, dont les propos sont à la fois nérophobes, islamophobes et sexistes ». Ils reprochent également à Jean-Jacques Bourdin son silence complice. Un membre de la Brigade anti-négrophobie s'empare d'un mégaphone et cible « le racisme d'État », qu'il tient à dissocier du peuple français et des individus qui le composent : il s'agit là d'un problème « structurel » et non simplement moral.

L'historien Claude Ribbe, auteur du Diable noir, s'élève avec vigueur contre l'idée que des esclaves noirs aient pu consentir à leur calvaire. La tension monte, tout de go, lorsqu'un agent de police se met à rire – un membre de la Brigade exige des explications ; deux agents lui donnent l'ordre de reculer ; un autre sort sa bombe lacrymogène. « Rossignol, démission ! », entend-on, scandé en chœur. La pression redescend – non sans humour, les manifestants feront même applaudir les forces de l'ordre pour leur retenue : personne n'a été interpellé. Une réussite, pour ces derniers : Jean-Jacques Bourdin en recevra deux d'entre eux pour un droit de réponse, en direct, le lundi 4 avril. Le lendemain, le parti Ensemble ! appellera à son tour à la démission de la ministre.

« CE N'EST PAS UN DÉRAPAGE »

Jeremy Corbyn sera-t-il un allié utile Nous interrogeons Almamy Kanouté, présent sur place et, par ailleurs, porte-parole du mouvement politique Émergence. « Cette affaire me rappelle celle de Guerlain, lorsqu'il a dit, en 2012, que les «nègres» n'ont sans doute jamais vraiment «travaillé». C'est une nouvelle démonstration du racisme : l'usage de ce mot est peut-être inconscient de la part de Madame Rossignol, mais lorsque l'on appartient à un gouvernement, on doit faire attention au vocabulaire que l'on emploie – surtout lorsqu'il peut heurter une partie des Français. » Qu'a-t-il pensé

de la justification de la ministre ? « Montesquieu ? Nous sommes en 2016. Sur la question de l'esclavage, la France a encore du mal à regarder son histoire en face : je comprends donc assez bien pourquoi ses propos n'ont pas provoqué d'émoi général au sein de la classe politique. Certaines voix, plus ou moins médiatiques, ont voulu s'abriter derrière la négritude revendiquée par Aimé Césaire : cela n'a rien à voir. Les tenants de cette pensée philosophique étaient légitimes. »

En plus du mot «nègre», Kanouté dénonce la comparaison historique qu'elle établit et le regard porté sur le foulard – comme s'il fallait, encore et toujours, nier à celles qui entendent s'en parer leur subjectivité, leur liberté et leur capacité autonome de réflexion. Il poursuit : « Tout le monde parle d'un «dérapage» : ce n'en est pourtant pas un. Rien ne sert d'éponger ses propos, comme le fait Jean-Luc Mélenchon, ou de mettre un peu d'eau dans ce concentré de racisme exprimé avec tant d'aisance. Imaginez qu'elle ait comparé le foulard aux détenus «volontaires» de camps de concentration ! Imaginez qu'une personnalité de droite ou d'extrême droite ait déclaré la même chose : toute la gauche bien-pensante aurait sauté sur l'occasion pour désigner «les méchants» ! » Et s'il refuse de faire de Laurence Rossignol un cas singulier, il estime toutefois que sa démission serait souhaitable – ne serait-ce que sur un plan « symbolique ».

● ÉMILE CARME

Logiques de l'État policier

Le monde politique est saturé par les logiques de la peur, qui président aux adhésions électoralles comme aux politiques publiques au profit d'un pouvoir exécutif de plus en plus faible et séparé du corps social, de plus en plus soumis au paradigme policier.

En 2007, les Français avaient majoritairement voté pour le prestidigitateur en chef de la peur : Nicolas Sarkozy, premier flic de France. En 2012, majoritairement, ils votaient contre lui. Mais toujours dans un geste négatif, pour la plupart guidés par une sorte de peur dérivée : la peur des surenchères sécuritaires et de l'agitation constante de la clique néopétainiste de l'identité nationale.

Funeste erreur : fondé sur les mêmes embases négatives, l'exercice du pouvoir proposé par François Hollande n'a eu de cesse de prolonger cette gouvernementalité de la peur et d'alimenter la dérive de l'État capitaliste contemporain vers l'ordre policier qui lui est consubstancial.

L'OMBRE DES VIOLENCES POLICIÈRES

Nous savions encore peu de choses sur les implications du paradigme poli-

cier sur la pratique policière elle-même. Pourtant, c'est sans doute sur le plan policier lui-même que l'évolution autoritaire de l'État néolibéral est peut-être la plus intéressante. Car c'est en effet dans cet interstice, ce point de contact quotidien entre le pouvoir et le citoyen que se révèle la nature d'un régime.

C'est cet angle mort que vient éclairer un rapport consacré aux violences policières publié par l'ACAT, une ONG de défense des droits de l'homme, au moment même où les brigades anti-criminalité de la police se voient dotées d'armes de guerre et que le Parlement discute d'un assouplissement des règles d'ouverture du feu par les forces de l'ordre. Rappelons en guise de préambule que François Hollande a commencé son quinquennat en trahissant une promesse : celle d'instaurer un récépissé de contrôle d'identité dans l'optique de prévenir enfin le harcèlement (contrôle

au faciès) des forces de l'ordre sur les jeunes de banlieue. Entretemps, malgré le remarquable travail de documentation des associations de la société civile, telles que le Collectif contre le contrôle au faciès, le phénomène était semble-t-il devenu « marginal » (dixit Bernard Caze-neuve).

OPACITÉ ET DÉNI DE JUSTICE

La première chose que constate l'ACAT, c'est l'opacité totale qui règne : aucun recensement officiel des violences policières n'existe au niveau de l'administration. Aucune statistique, contrairement à un pays comme les États-Unis par exemple, où les violences policières, pour être si prégnantes, n'en sont pas moins officiellement recensées. L'ACAT a néanmoins pu retrouver la trace de 89 cas de violences policières avérées, dont 26 ont eu un décès pour issue. Premier enseignement : ce sont souvent les jeunes et les minorités visibles qui sont victimes de ces violences.

Seconde constatation : la police est peu réceptive aux plaintes portées par les citoyens pour des motifs de violences policières. En 2014 par exemple, sur 5.178 plaintes, seules 32 ont entraîné des enquêtes de la part de l'Inspection générale de la police nationale (lesquelles comportent souvent des failles béantes telles que le versement de faux témoignages).

Troisième constatation : les condamnations contre des policiers pour faits de violence sont non-seulement rares – 7

condamnations sur les 89 cas étudiés, avec des peines de prison ferme quasiment inexistantes – mais en décalage complet avec l'échelle des peines appliquées au citoyen lambda. Et l'ACAT de souligner à propos le sentiment et l'ambiance d'impunité qui règnent dans les rangs de la police.

BANALISATION DE LA VIOLENCE ET DOCTRINE DE L'AFFRONTEMENT

L'ONG alerte ensuite sur la pratique policière en tant que telle. D'abord, l'usage des «armes intermédiaires», comme le Taser et le Flash-Ball, a semble-t-il été banalisée ces dernières années. À tel point que la police s'en sert aujourd'hui quasi-quotidiennement. Avec des dégâts notoires puisque depuis 2005, l'usage du Flash-Ball (qui tire des balles de caoutchouc atteignant la vitesse d'un TGV) a fait au moins un mort et 39 blessés graves – dont 21 ont perdu l'usage d'un œil.

Quant au Taser, qui envoie des décharges électriques paralysantes, il est aujourd'hui majoritairement utilisé en «mode contact», c'est-à-dire au corps-à-corps, avant toute autre tentative de maîtrise manuelle préalable. Or l'usage du Taser en mode contact est répertorié par le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) et le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) comme un fait de torture. De même d'ailleurs que certaines techniques de «pliage» largement utilisées, comme le

maintien au sol sur la cage thoracique avec les mains prises dans le dos, position dans laquelle Eric Garner est mort étouffé sur un trottoir de New York en juillet 2014.

Ensuite, la pratique du maintien de l'ordre pendant les manifestations publiques est devenue nettement plus agressive. D'après l'ACAT, nous sommes passés d'une conception où « l'on maintenait à distance des manifestants à une conception où l'on vise ces manifestants. C'est flagrant avec le Flash-Ball ». Doctrine de l'affrontement, voire de la persécution, bien plus que du maintien de l'ordre pacifique. Avec les tragédies que l'on sait : la République est aujourd'hui biffée d'un nom supplémentaire, celui de Rémi Fraisse.

ÉTAT DE GUERRE SYMBOLIQUE ET LOIS SCÉLÉRATES

Ces dérives de la pratique policière seraient peut-être moins alarmantes si elles ne s'inscrivaient pas dans une rationalité gouvernementale plus large. Le paradigme policier et ses procédures d'exclusion trouve aujourd'hui son mandat politique dans le discours public, c'est-à-dire dans l'ordre de la violence symbolique : refoulement des réfugiés, adossés au «problème de l'immigration» ; stigmatisation de l'islam et des musulmans associés au terrorisme ou à la subversion des valeurs françaises (ou républicaines, selon comment l'on conçoit la laïcité) ; invention de la mythologie de

«l'ennemi de l'intérieur» ; mise à l'index des bi-nationaux ; et bien entendu, proclamation d'un état de «guerre».

De même, on en trouve de multiples traductions du paradigme policier sur le plan juridique : multiplication des lois scélérates (loi renseignement), inscription durable de l'état d'exception («état d'urgence») dans la Constitution, maintien de la magistrature dans la précarité, remise en cause du juge d'instruction, mise à distance générale du pouvoir judiciaire au profit des décisions administratives, contournement des procédures judiciaires élémentaires, durcissement des politiques pénales, poursuites répétées du parquet contre les syndicalistes...

RETOUR DU NÉOPÉTAINISME

Durcissement du maintien de l'ordre, opacité et impunité de la police, mise à distance du judiciaire, virulence du discours public... La policiarisation du régime poursuit son travail de sape avec une conséquence évidente : le rapport de la population à sa police est de moins en moins démocratique.

Après le 11 janvier 2015, nous avons assisté à cette chose étrange : la police traversait les manifestations d'hommage à Charlie Hebdo sous les acclamations de la foule, goûtant cette embardée affective d'un genre nouveau d'un salut de main royal. Des mois plus tard, la France est entrée en guerre contre le terrorisme. Tout au long de ce cheminement vers le recours à la violence, un sentiment de

toute puissance s'est mis à croître chez les forces de l'ordre, vers ceux auquel revient le pouvoir démesuré d'exercer le «monopole de la violence légitime», selon la formule de Max Weber. Et sous le règne de l'État d'exception, toute violence de la part de l'État devient légitime a priori : elle ne saurait être rabattue dans le régime régulier de la légalité. Le pouvoir sans contre-pouvoir.

Nous voici donc de retour dans la démission néopétainiste. Terrorisée, la population et ses représentants politiques artificiellement réunis dans l'union nationale des peurs remettent leurs démons à autrui – un autrui si possible armé. Comme Pétain préférant la reddition à la résistance. Au risque évident de laisser la rationalité policière envahir entièrement le cercle discontinu de la démocratie, au détriment certain des libertés individuelles comme des libertés publiques.

CONTRE LA BRUTALITÉ, FONDER L'ALLIANCE DES SANS-PEUR

Il faut dire que le recours à la peur et sa gouvernementalité policière est la seule possible quand tout programme positif est déclaré exclu par le paradigme dominant, le néolibéralisme en l'occurrence, dont l'unique programme consiste à résigner les populations à la guerre de tous contre tous sur le grand marché mondial des marchandises et des flux financiers. Ou pour le dire autrement, à la brutalité nue des rapports de force économiques.

Le problème, c'est que ce ralliement zélé à l'ordre néolibéral ne va pas sans approfondir les contradictions internes du capitalisme où s'aiguisent les antagonismes entre classe dominante et classes subalternes – entre ceux qui s'enrichissent et ceux qui s'appauvrisse. Or l'illégitimité des priviléges matériels ne devient jamais plus visible qu'en période de stagnation économique, où l'accumulation dont profitent les uns se paye d'une dégradation des conditions de vie des autres. Conséquence : pour pallier la dislocation sociale et la désorientation politique engendrées par la mondialisation du rapport capitaliste, les classes dominantes ont besoin d'un appareil étatique autoritaire.

Il est donc urgent de regrouper ensemble les extérieurs de la République policière : les sans-dents, sans-papiers, sans-drapeaux, sans-diplômes, sans-emplois, sans-voix, sans avenir – ce qui n'exclut en rien les flics en rupture de ban avec la gouvernementalité de la peur qui les oppose malgré eux aux «sans République»... Et de tisser avec eux une vaste alliance politique des «sans-peur» – pour reprendre un mot d'Alain Badiou. C'est-à-dire des exclus comme des persécutés de la pantomime républicaine. Sans quoi la démocratie – avant tout fondée sur l'égalité et le jeu des contre-pouvoirs – pourrait être exclue définitivement de l'histoire. ● CLÉMENT SÉNÉCHALE

LOI TRAVAIL, LE FEU AUX POUDRES

Le projet de loi El Khomri, aboutissement logique d'une longue série de reniements gouvernementaux, a remis le mouvement social dans la rue. C'est bien l'avenir du travail qui est en jeu.

Panique dans l'élite

Stupeur et tremblements : dérangés dans leur morgue et contrariés dans leurs certitudes par la mobilisation, les bienveillants pédagogues de la mise en pièces du droit du travail pestent contre les hérétiques qui manifestent.

Attention, les chiens de garde sont nerveux. Comme en 1995, comme en 2005, comme à chaque fois que le corps social se matérialise dans l'espace public, les éditorialistes apologues de la «réforme», les catéchèses de la flexibilité se tortillent sur leurs chaises et s'irritent que leur évangile se trouve contesté – ce qui n'arrive jamais dans les médias où ils officient à longueur d'année.

Les voilà si agacés qu'ils trahissent leur mépris et leur profonde incompréhension au moment de constater que subsistent encore des formes de résistance à ce qu'ils ne cessent de décrire comme une fatalité. Faut-il être naïf ou mal informé (malgré leurs efforts constants) pour croire qu'il existe une alternative ou qu'il est utile de s'opposer à ce qu'ils prônent unanimement (entre eux).

« GAUCHO-CONSERVATEURS »

Immanquablement, on retrouve dans cette brigade de la juste pensée le sémipliant Arnaud Leparentier, directeur éditorial du Monde, qui fustige sur Twitter les « gaucho-conservateurs »,

vite épaulé par son comparse gréco-phobe Jean Quatremer. Au Monde, on a choisi, en ce 9 mars, de faire la une sur Nicolas Sarkozy et sa brillante solution contre le chômage : « Supprimer 300.000 emplois publics ». Chez Bruno Roger-Petit, wannabe-éditocrate chez Challenges, on vilipende les « petits bourgeois » de l'UNEF ou des Jeunes socialistes, on suspecte une manipulation de ces pauvres jeunes incapables de penser par eux-mêmes et on retwitte Eugénie Bastié, ultra-réac du Figaro qui se gausse des manifestations en ligne. Sur France Inter où, pour traiter cette actualité sociale, on a choisi d'inviter coup sur coup Emmanuel Macron et Marion Maréchal-Le Pen mardi et mercredi [1], Léa Salamé se fait le perroquet de Manuel Valls en affirmant que « le CDI va devenir la règle ».

Le service public de l'information est particulièrement mobilisé. Au 20 heures de France 2, c'est un véritable barrage d'artillerie qui est déclenché, dès jeudi, d'abord pour mettre en doute le million de signataires de la pétition «Loi travail,

non merci !» (on les connaît moins regardants sur la méthodologie fumeuse des sondages qu'ils invoquent à longueur d'année), puis multiplier les sujets à charge contre les opposants à la loi El Khomri, et enfin désinformer allègrement le téléspectateur à propos d'une entreprise de dentelle à Calais. Depuis que David Pujadas s'est luxé l'épaule en laissant lourdement tomber un exemplaire du livre rouge honni, la 2 ne ménage pas ses représailles.

PANIQUE ET DÉVOILEMENTS

Sur TF1, on multiplie aussi les sujets propagandistes, on infantilise la jeunesse et on continue le combat contre ce Code du travail maléfique, dont « paradoxalement, tout le monde s'accorde à dire [qu'il] a bien besoin d'une révision », assène une journaliste du JT, manifestement sonnée que tout le monde n'adhère pas au crédo martelé depuis des années. Ancienne employée de la Une, Anne Sinclair déplore que « les fonctionnaires qui font grève ne sont pas concernés par la loi El Khomri... » Allez expliquer le principe de la solidarité aux grands bourgeois...

De son côté, entre condescendance et communication, le gouvernement donne immanquablement dans le registre professoral en disant que le projet n'a pas été bien compris, rétropédale en affirmant soudain qu'il n'a pas pour but d'encourager les patrons à embaucher en facilitant les licenciements. Daniel

Schneidermann observe à ce sujet « une débâcle d'ampleur inédite des éléments de langage (...) argumentaires retirés à la hâte, argumentaires de secours rouillés, dénichés au fond de la boîte à outils, et aussitôt démonétisés ».

La députée PS Michèle Delaunay s'est interrogée sur le niveau d'information des gueux : « Du million de pétitionnaires qui exigent le retrait de la loi travail, combien en ont lu une seule ligne ? » Dans la panique suscitée par les réactions, elle s'oublie ensuite dans un non moins mémorable « Il n'y a pas contrat plus précaire que celui d'élu », avant de s'enfoncer définitivement : « Naufrages, rétention, camps... Je voudrais voir les jeunes s'élever contre le sort fait aux jeunes réfugiés majoritairement de leur âge ». Il n'y a pas que les footballeurs qui se fourvoient dans l'utilisation des réseaux sociaux – au moins le font-ils avec moins de morgue.

FALSIFICATION DU LANGAGE

Les uns et les autres en perdent leur latin de messe, tout à coup confrontés à l'incohérence de leurs arguments : il faut pouvoir licencier encore plus facilement pour pouvoir embaucher, il faut démanteler le CDI pour qu'il y ait plus de CDI, etc. Car derrière cette rhétorique globale, il y a tout une entreprise de falsification du langage, qui veut faire passer les régressions pour des « réformes » et les retours au XIXe siècle pour de la « modernité », qui parle de peur de

licencier plutôt que de peur de l'être, qui omet la précarisation et la paupérisation derrière une «flexibilité» sans sécurité pour les travailleurs, qui fait l'impasse sur l'échec ruineux de la politique de l'offre et les promesses trahies du patronat.

En couverture de son dernier numéro, Le Point applique cette méthode désormais rituelle en dénonçant les « nouveaux dinosaures » (Philippe Martinez, Martine Aubry, William Martinet : « L'emploi ils s'en fichent, l'idéologie passe avant » – car il est bien connu que les idéologues, c'est toujours les autres). Depuis que, il y a une quinzaine d'années, le terme « nouveaux réactionnaires » avait été accolé aux syndicalistes, le procédé s'est généralisé : ceux qui osent encore défendre un progressisme social sont qualifiés de « bien-pensants » ou de « conservateurs » [2]. Atteint de ce délire, un éditorialiste du Figaro en revenait, mercredi matin, à la dénonciation des « soviets » et des « apparatchiks », tandis qu'Éric Ciotti fustige le « conservatisme absolu » et « l'immobilisme » des manifestants, également qualifiés d'« hyper protégés » par l'hyper précaire Dominique Reynié (lire aussi Laurent Mauduit « Réformiste », « social-libéral » : quand les mots ne veulent plus rien dire).
L'idée directrice est bien d'inverser grossièrement les significations et les accusations. « La rue est devenue le théâtre du déni de réalité », ose Jean Arthuis, qui trouve plus réelles les mythologies économiques et leurs histoires de licornes.

Tous peuvent rager et trépigner, cette opposition à leurs dogmes, qu'ils ont accusée d'être virtuelle, s'est matérialisée dans la rue, résiliente aux injonctions et à la pédagogie de la résignation. Et elle n'a probablement pas fini de les contrarier. ● JÉRÔME LATTA

[1] Pour être juste Philippe Martinez et Clémentine Autain ont été invités lors de ces deux matinales, avec cinq minutes d'interview chacun contre vingt aux deux cités

[2] Jean-Marie Le Guen : « Je ne crois pas que ce soit dans la radicalisation et le conservatisme que la gauche trouvera une issue ».

« Le projet de loi travail prolonge la dislocation actuelle »

Clément Sénéchal

Le projet de loi El Khomri soumet plus que jamais le travail au capital, analyse Clément Sénéchal, pour qui le «référendum d'entreprise» est une manière d'occulter les rapports de forces dans les entreprises – sans y engager le chantier de leur démocratisation.

Ancien membre du Parti de gauche, au sein duquel il a animé la commission pour la constituante et la Vte République, auteur de Médias contre médias. La société du spectacle face à la révolution numérique (Les Prairies ordinaires, 2014), Clément Sénéchal est aujourd’hui activiste environnemental. Il commente le projet de loi présenté par le gouvernement pour réformer le droit du travail, et en particulier ses dispositions prévoyant la consultation directe des salariés.

Regards. Quelle est la philosophie qui sous-tend l’ensemble du projet de loi

El Khomri sur le droit du travail ?

Clément Sénéchal. Au fond, la logique qui sous-tend chacune des dispositions proposées est celle décrite par Polanyi au début de XXe siècle dans la Grande transformation, à savoir un «désencastrement» de l’économie par rapport à la société. Ou, pour le dire autrement : une désocialisation de l’économie, dont Karl Polanyi redoutait à juste titre les effets délétères sur la société, une décomposition du lien social, du devenir collectif. Cette désocialisation du composé productif, commencé par l’ANI en début de mandat et poursuivi par la loi Macron

« Le discours néolibéral fait mine de croire qu'il n'existe aucun rapport de forces entre employeur et employés »

votée en 2015, se définit de façon générale par une inversion de la hiérarchie des normes – de «l'ordre public social» – et s'articule autour de deux pôles : l'individu d'un côté, l'entreprise de l'autre.

En quoi consiste cette hiérarchie des normes ?

C'est l'idée qu'à mesure qu'on descend du général vers le particulier, on ne peut qu'étoffer les droits des travailleurs et les garanties sociales attenantes à son travail. En d'autres termes, le contrat de travail ne peut être moins favorable aux salariés que l'accord d'entreprise, l'accord d'entreprise que l'accord de branche et l'accord de branche que l'accord interprofessionnel. C'est ce jeu de correspondances, de mise en regard, que l'État néolibéral tente de briser. Objectif : aligner d'une part l'économie sur la vie de l'entreprise – c'est-à-dire sur la

pulsation en temps réel des marchés. Isoler d'autre part l'individu face à l'entreprise, le plaçant ainsi à la merci des désiderata du capital.

Comment parvient-on à imposer ce processus ?

D'un côté, en autonomisant les entreprises vis-à-vis de la loi : accords d'entreprise supérieurs au contrat de travail, dérogation au droit du travail “en cas d'activité accrue ou pour des motifs liés à l'organisation de l'entreprise” et, plus généralement, prévalence de ce nouveau discours d'un état d'exception de l'entreprise qui sert à justifier n'importe quoi... Alors que dans une économie concurrentielle, l'entreprise est toujours peu ou prou en crise, contrainte d'accroître inexorablement sa productivité pour survivre, donc en situation d'exception constante. De l'autre côté, en individualisant le travail à l'extrême : multiplicité des contrats, rémunération à la performance, management par objectifs, découpage en projets concurrentiels, accords individuels sur les horaires, etc.

La proposition du référendum d'entreprise – organisé par les syndicats totalisant au moins 30% des voix, et débouchant sur un accord d'entreprise qui s'imposerait à tous – s'inscrit dans cette évolution ?

Elle s'inscrit dans ce contexte de dislocation générale, pour le prolonger. Car

il s'agit ni plus ni moins que de mettre à distance l'action syndicale. Autrement dit, de dissoudre ce qui reste de structural et d'institutionnalisé dans la défense des salariés – de ceux qui vivent de leur travail et non d'une rente. De substituer à l'organisation politique de la volonté salariale son émiettement, sa pulvérisation insignifiante dans le temps du marché et dans l'espace du travail.

Ce référendum, dans un environnement aussi anti-démocratique qu'une entreprise, traduit-il l'omission systématique du rapport de forces déséquilibré entre employeur et employés ?

Très clairement, le discours néolibéral fait mine de croire qu'il n'existe aucun rapport de forces. Dans un environnement économique marqué par le chômage de masse, grevé d'une armée de réserve toujours disponible pour remplacer à peu de frais les insiders, vicié par toutes les opportunités de dumping social résultant des traités européens, le travail est plus que jamais soumis au capital. Une relation de travail est une relation de subordination. À l'inverse du capital, le travail se remplace aisément. L'actionnaire a le temps de voir venir. Pas celui qui doit assurer quotidiennement sa subsistance au moyen d'une allocation de sa force de travail. Des rapports de forces saturent donc le monde productif. Dans la plupart des entreprises, ces rapports de forces s'immiscent dans les rapports interpersonnels, car

les gens se connaissent. La logique syndicale avait pour effet de regrouper tous les salariés ensemble, même de façon imparfaite, dans une opération de représentation. La logique référendaire dénigre cette opération et lui substitue le jeu des petites alliances internes, du coup par coup opportuniste, des pressions individuelles.

Cette logique va donc à l'encontre de la solidarité entre travailleurs ?

Dans une entreprise, chacun connaît, même vaguement, les positions de chacun. Si l'entreprise gouverne à coups de référendums volatiles, elle risque simplement de jeter les salariés les uns contre les autres en permanence et d'alimenter une ambiance pernicieuse, où chacun se regarde en chien de faïence. Quant à la possibilité pour les syndicats totalisant au moins 30% (mais minoritaires) des voix d'organiser un référendum, dont le résultat s'imposerait à tous, on voit bien à quelles manipulations de tous ordres elle ouvre les velléités du patronat. D'ailleurs, si le référendum reste à l'initiative des syndicats dans l'actuel projet de loi, les patrons réclament déjà la possibilité de l'organiser – ce qui prouve qu'ils ont bien saisi tout le potentiel que cette procédure politique représente pour leurs intérêts propres.

N'y a-t-il pas d'autres chantiers de démocratisation à ouvrir au sein des entreprises ?

« Les patrons ont bien saisi tout le potentiel que le référendum d'entreprise représente pour leurs intérêts propres »

Le plus ironique dans cette affaire, c'est qu'au moment où le gouvernement sort du bois avec ce projet de loi, dont l'ambition est en premier lieu de dynamiter les 35 heures et plus globalement les limites imposées au temps de travail, Benoît Hamon propose une loi sur le burn-out. Le tissu productif brûle. La dépression est le grand mal du siècle dans les pays développés. La solitude définit notre époque. Pour reprendre les lignes conceptuelles de Polanyi, il est temps de réencastrer l'entreprise dans la cité. Nous y passons le plus clair de notre temps éveillé, de notre vie, de notre énergie. Il faut y réinsuffler dignité, sens, bonheur collectif.

Quels sont les moyens d'y parvenir, concrètement ?

Cela implique de renforcer le rôle du comité d'entreprise, en lui donnant par exemple un droit de veto sur l'ensemble des décisions stratégiques : son avis favorable deviendrait donc obligatoire. Il s'agirait dans le même temps d'étendre les droits du CE : droit de contrôle, d'expertise, de proposition... Il faudrait aussi créer des passerelles syndicales, des délégués syndicaux inter-entreprises pour les TPE, des comités élargis pour les groupes internationaux, etc. En somme rénover les syndicats et trouver des mécanismes incitatifs à la syndicalisation. Cela signifie aussi désamorcer le coupe-ret de l'éviction en interdisant les licenciements boursiers, permettre les nationalisations en cas de délocalisation dans les industries stratégiques. Et généraliser le format «coopérative» à l'ensemble du tissu productif, tel qu'il se pratique dans l'économie sociale et solidaire...

● PROPOS RECEUILLIS PAR JÉRÔME LATTA

« Proposer un manuel de désintoxication économique »

Éloi Laurent

Avec *Nos Mythologies économiques*, Éloi Laurent déconstruit les dogmes qui ont confisqué le pouvoir politique et empoisonné le débat démocratique. Et auxquels la loi travail souscrit encore, au nom de la «compétitivité» et de la «flexibilité».

C'est un ouvrage de combat : court, limpide et impitoyable, mais enthousiasmant pour la confiance qu'il veut accorder à un sursaut citoyen contre l'actuelle hégémonie néolibérale. Économiste et professeur à Sciences Po et à l'Université de Stanford, Éloi Laurent entend « immuniser les citoyens contre les mystifications économiques et désenvoûter les politiques de leur charme mortifère ». En trois parties pour autant de grandes mythologies – néolibérale (déclinante), social-xénophobe (émergente), écolo-sceptique (présistante) – *Nos Mythologies économiques* propose de déconstruire quinze mythes contemporains

rains parmi les plus rabâchés auprès de l'opinion : l'État doit être géré comme un ménage, les régimes sociaux sont financièrement insoutenables, les «réformes structurelles» sont la clé de notre prospérité, l'immigration entraîne une charge sociale insoutenable, l'écologie est l'ennemie de l'innovation et de l'emploi, etc.

Regards. Vous dites des mythologies économiques que vous dénoncez qu'elles sont déjà moribondes, mais le projet de loi sur le droit du travail, pour ne prendre que cet exemple, n'est-il pas un énième signe de leur persistance ?

« La France croit découvrir la modernité économique avec le tournant social-libéral alors que le néolibéralisme est en train de refluer là d'où il est parti »

Éloi Laurent. Il me semble important d'opérer ici une distinction entre les différentes mythologies que je déconstruis dans ce livre, et en particulier entre ce que j'appelle le «néolibéralisme finissant» et la «social-xénophobie émergente». Vous avez raison de souligner que les mythologies néolibérales paraissent très puissantes en France aujourd'hui. On pourrait en effet dire qu'avec la «loi travail», les mythologies économiques sont au pouvoir. En l'occurrence, la mythologie consiste à croire et faire croire que «la flexibilité est nécessaire à la compétitivité».

En quoi consiste cette hiérarchie des normes ?

En quoi cet énoncé est-il erroné ?

Comment parvient-on à imposer ce processus ?

Commençons par la «flexibilité». Comme je l'explique dans le livre, le marché du travail français est déjà hyper-flexible (via les contrats courts, l'intérim et les ruptures conventionnelles), et rien de convaincant ne démontre que davantage de flexibilité réduirait le chômage dans la situation actuelle. En revanche, cela aggraverait à coup sûr la précarité. On peut en outre prouver que l'augmentation de 50% du taux de chômage depuis 2007 est lié à la crise financière et aux politiques d'austérité, pas à la générosité supposée des droits sociaux, qui ont au contraire permis de réduire l'impact de la crise financière et de la réduction du déficit budgétaire à marche forcée. Enfin, abaisser les droits sociaux pour augmenter la croissance, c'est une stratégie économique de pays pauvres : les pays émergents comme la Chine et l'Inde prennent la direction exactement opposée en s'efforçant d'investir les dividendes de leur développement dans la protection sociale.

Qu'en est-il des incantations en faveur de la recherche de «compétitivité» ?

Même brouillard de ce côté-ci : nous sommes dans un des pays les plus riches du monde au 21e siècle, les avantages comparatifs sur lesquels nous devons compter sont la qualité de la main-d'œuvre, son niveau de formation, sa santé, son bien-être, etc. C'est

ça qui fait la richesse et le dynamisme de la France, pas le «coût du travail». Par ailleurs, la France n'est pas une île : nous partageons notre souveraineté économique et sociale avec nos partenaires européens. Il est irresponsable d'aggraver encore la logique de concurrence sociale à outrance qui est en train de détruire l'idéal européen.

Vouloir «ratrapper» les autres pays, c'est faire fausse route, voire aller à rebours de l'histoire ?

Le paradoxe, il me semble, c'est que la France croit découvrir la modernité économique avec le tournant social-libéral alors qu'elle est en fait en retard : le néolibéralisme est en train de refluer là d'où il est parti, c'est-à-dire aux États-Unis, où la crise des inégalités fait voler en éclat le système politique sous nos yeux. Mais cela ne veut pas dire que toutes les mythologies économiques soient «morbides» pour reprendre votre terme. Elles se métamorphosent.

Vous analysez en particulier l'émergence d'une idéologie «social-xénophobe»...

La fuite en avant néolibérale a donné naissance à de puissants mouvements d'extrême droite qui instrumentalisent aujourd'hui le modèle social en Europe et aux États-Unis contre les immigrés et les étrangers. La social-xénophobie est la créature du néolibéralisme. Les pays

nordiques, hier considérés comme des modèles, sont hélas en train de montrer la voie sur notre continent. L'idée selon laquelle la prospérité sociale n'est désormais possible qu'entre semblables ethniques n'a sans doute jamais été puissante depuis les années 1930, et elle porte les mouvements xénophobes en France et ailleurs. Cela tient au fait que les partis de gouvernement et les institutions européennes leur ont abandonné la défense du modèle social après leur avoir fait cadeau de l'idée de nation.

Comment «déloger» le discours économique dominant de cette «zone intermédiaire entre le domaine scientifique et le débat politique» qu'est l'opinion publique, comme vous l'avez écrit ?

Chacun peut y contribuer à sa manière et sous diverses formes : la mobilisation contre la loi travail est une grande réussite à cet égard, rendue possible en peu de temps par une petite équipe avec de faibles moyens, et qui invite au fond à redécouvrir l'utilité du droit du travail, inviolablement présenté comme un fardeau insupportable. C'est un mouvement qui éduque en même temps qu'il mobilise. Ma contribution consiste à proposer au lecteur un petit manuel de désintoxication économique, en dénonçant ce que je sais être de l'ordre de la croyance – et pas du savoir scientifique parce que je l'ai étudié en tant que chercheur.

« La mobilisation contre la loi travail est une réussite, elle invite à redécouvrir l'utilité du droit du travail, invariablement présenté comme un fardeau insupportable »

Il s'agit de démasquer l'expertise autorisée ?

Nul besoin d'être économiste pour mettre en débat les questions économiques et se méfier des arguments d'autorité. Le plus surprenant à cet égard est l'apparition en France, ces dernières années, de commentateurs qui n'ont aucune compétence reconnue, n'ont jamais produit le moindre travail sur les questions qu'ils discutent et qui prétendent asséner des vérités incontestables à longueur de chroniques et de «débats» factices. Le plus troublant est de les voir officier sur le service public ! Un moyen simple de se prémunir : toute phrase qui commence par «tous

les économistes sérieux disent que» est prononcée par un escroc intellectuel.

Le combat peut-il avoir lieu sur le terrain universitaire, académique, alors que la pensée orthodoxe semble y avoir marginalisé les courants hétérodoxes ?

Vous avez raison de souligner ce déséquilibre, mais c'est hélas encore plus grave. Le monde de la recherche s'industrialise et se financiarise : automatisation des publications, rentabilité des projets, bulles spéculatives des courants de pensée, cotation en continu des chercheurs et des revues, etc. C'est un système qui fonctionne de plus en plus en vase clos, mais qui n'empêche nullement le combat des idées, celui-ci a simplement lieu ailleurs : le monde des idées est vaste et les nouveaux espaces d'expression sont nombreux. Aucun des grands débats économiques de ces trente dernières années, à commencer par la crise des inégalités et les enjeux écologiques, n'a été initié et a fortiori mené dans les grandes revues qui dominent le marché. C'est toujours aux marges que se prépare l'avenir...

● PROPOS RECEUILLIS PAR JÉRÔME LATTA

NUIT DEBOUT : UN VENT SE LÈVE

Inattendue, joyeuse, incertaine, la Nuit debout essaime et grandit en suscitant une série d'interrogations sur ses suites. Mais il ne fait pas doute que ce mouvement citoyen peut constituer un électrochoc politique.

Nuit debout : comment dépasser l'expérience citoyenne dans un projet politique ?

Occupy Wall Street a montré les risques de dispersion qui menacent les mouvements sociaux quand le formalisme démocratique l'emporte sur la formulation d'objectifs politiques. La Nuit debout devra trouver les moyens d'aller au-delà de l'occupation...

Délocaliser ou pas la cuisine de la cantine, telle est la question qui accapare une bonne vingtaine de minutes l'Assemblée générale de la quatrième Nuit debout, dimanche 3 avril, Place de la République. Pour des raisons d'hygiène, il serait préférable de préparer la nourriture dans de vraies cuisines équipées. Oui mais alors le cuisinier, à l'écart, ne pourrait plus participer aux discussions de la place. Le débat glisse ensuite vers une question plus profonde : est-il vraiment indispensable de faire débattre et voter, là maintenant, le millier de personnes présentes en AG sur la délocali-

sation de la cuisine ? Les membres de la "commission cantine" ne pourraient-ils pas, tout simplement, décider entre eux du lieu où ils veulent faire à manger ? Savoir ce que l'on dit aux profiteurs qui se nourrissent tous les jours à l'œil à la cantine où le prix est libre est important. Décider ce que l'on fait des gens ivres sur la place aussi. « Mais il ne faut pas que tout ça nous fasse perdre le sens de ce que nous faisons ici. » Le recadrage émane de Frédéric Lordon, qui a demandé à prendre la parole au bout d'une heure de discussions logistiques. L'économiste, soutien depuis le début

**« Nous
n'occupons pas
pour occuper.
Nous occupons
pour atteindre
des objectifs
politiques. »**

Frédéric Lordon

du mouvement, n'est pas là pour parler intendance. « Nous n'occupons pas pour occuper. Nous occupons pour atteindre des objectifs politiques. » Et de plaider d'une part pour la « convergence des luttes » avec les agriculteurs, les chauffeurs de taxi etc, et d'autre part pour l'écriture d'une « constitution de la république sociale pour nous libérer de la propriété privée du capital ».

La perte de vue des objectifs politiques constitue-t-elle un écueil possible pour le mouvement qui a émergé après la manifestation du 31 mars 2016 contre la loi El Khomri ? À voir la pancarte "Ni capitaliste ni anticapitaliste, citoyen", on peut penser qu'une partie des jeunes "nuitdeboutistes" ont même une aversion à élaborer le moindre projet politique. « Mon père est de droite, je veux pouvoir lui dire de venir car ici ce n'est ni de gauche ni de droite », se réjouit une jeune femme, suscitant une réaction mitigée dans l'agora.

Pour certains d'entre eux, la réappropriation de l'espace public et l'expérimentation concrète de la démocratie directe et participative sont des fins en soi. Et de fait, il y a de quoi se réjouir. Beaucoup de jeunes n'avaient jamais manifesté avant. Maintenant ils sont là, ils parlent pendant des heures de valeurs collectives, du sens du travail, de distribution des richesses, d'accueil des réfugiés, de violence policière, bref, de politique, et c'est énorme. Est-ce suffisant ?

Dans un article du Monde diplomatique intitulé "Le piège d'une contestation

sans revendications : Occuper Wall Street, un mouvement tombé amoureux de lui-même", le journaliste américain Thomas Franck affirme que « le refus de formuler des propositions a constitué une grave erreur tactique ». « Bâtir une culture de lutte démocratique est certes utile pour les cercles militants, mais ce n'est qu'un point de départ. OWS n'est jamais allé plus loin. (...) Pour ses militants, la culture horizontale représente le stade suprême de la lutte : "Le processus est le message", entonnaient en chœur les protestataires ».

Comment auraient-ils dû procéder ? Pour Thomas Franck, lutter contre Wall Street en 2011 impliquait, très prosaïquement, de se battre pour reréguler la finance par des lois et reconstruire « un État régulateur compétent ». « Mais ce n'est pas ainsi que l'on enflamme l'imagination de ses contemporains. Comment animer un carnaval lorsqu'on rêve secrètement d'experts-comptables et d'administration fiscale ? En remettant les choses à plus tard. En évitant de réclamer des mesures concrètes. Réclamer, c'est admettre que les adultes guindés et sans humour ont repris la barre et que la récréation est finie. Ce choix tactique a remarquablement fonctionné au début, mais il a aussi fixé une date de péremption à tout le mouvement. »

Le campement à Zuccotti Park a été évacué au bout de deux mois. On pourrait objecter à Thomas Franck que la dispersion d'Occupy n'est pas synonyme d'échec. Comme le fait souvent remar-

« Bâtir une culture de lutte démocratique est certes utile pour les cercles militants, mais ce n'est qu'un point de départ. Occupy Wall Street n'est jamais allé plus loin. »

Thomas Franck

« S'il y a bien une chose qui n'a que faire de tout principe arithmétique de majorité, ce sont bien les insurrections. »

Le Comité invisible

quer notamment Naomi Klein, le mouvement a fait resurgir le sentiment de la possibilité d'une transformation sociale, et une fois rentrés chez eux, les militants ont poursuivi de plus belle la lutte, que ce soit dans la restauration rapide en faveur des 15 dollars de l'heure ou dans la campagne Black Lives Matter contre les violences policières. Surtout, le mouvement a produit une chose que l'on ne pensait pas voir de sitôt aux États-Unis : un candidat socialiste aux primaires des présidentielles. Bernie Sanders a été porté par la génération Occupy. On peut en dire autant de Jeremy Corbyn aux Royaume-Uni ou de Syriza en Grèce, deux pays qui ont vu des mouvements importants d'occupation des places. La critique de Thomas Franck fait écho, pour des raisons pourtant diamétralement opposées, à celle du Comité invisible sur le « fétichisme de l'assemblée générale » dans *À nos amis. À Placa Catalunya à Barcelone*, « chacun a pu alors constater que, lorsque l'on est aussi nombreux, il n'y a plus aucune différence entre démocratie directe et démocratie représentative. L'assemblée est le lieu où l'on est contraint d'écouter des conneries sans pouvoir répliquer, exactement comme devant la télé ». À Oakland, on en vint à « considérer que l'assemblée n'avait aucun titre à valider ce que tel ou tel groupe pouvait ou voulait faire, qu'elle était un lieu d'échange et non de décision ». Car de toute façon, « s'il y a bien une chose qui n'a que faire de tout principe arithmétique de

majorité, ce sont bien les insurrections, dont la victoire dépend de critères qualitatifs – de détermination, de courage, de confiance en soi, de sens stratégique, d'énergie collective ». Les auteurs évoquent quasiment une pathologie démocratique : « Si l'insurrection a d'abord trait à la colère, puis à la joie, la démocratie directe, dans son formalisme, est d'abord une affaire d'angoissés. Que rien ne se passe qui ne soit déterminé par une procédure prévisible. Qu'aucun événement ne nous excède ».

Il est en effet tentant de sourire devant les procédures que s'imposent depuis une quinzaine d'années les altermondialistes, Occupy et autres indignés pour maintenir la sacro sainte horizontalité. « Le Comité invisible mise tout sur la densité des relations et la confiance qui naît du fait d'habiter et de manger ensemble, de s'auto-organiser. Il n'empêche que les règles qu'ils ridiculisent ont leur utilité, affirme le philosophe Manuel Cervra-Marzal. Le système du tour de parole, par exemple, permet aux gens timides de s'inscrire et d'oser s'exprimer. Sans ça, c'est celui qui a l'habitude et qui crie le plus fort qui est entendu ».

Pour l'auteur de Désobéir en démocratie, les mouvements sociaux désireux de s'affranchir des structures hiérarchiques associées aux partis traditionnels auraient même, dans certains cas, intérêt à se doter de plus de règles. « Le problème, quand on part du principe qu'il n'y a pas de chef, c'est qu'on est aveugle face à celui qui émerge de ma-

**« Non, la
démocratie
ne signifie pas
donner la parole
à tout le monde,
et surtout pas
aux fachos.
Globalement, il y
a un gros travail
d'éducation
populaire à faire
pour politiser
les AG. »**

**Lise, une des initiatrices
de la Nuit debout**

nière informelle, par exemple sous l'effet des médias qui repèrent le "bon client". Comme on ne le voit pas, on ne se donne pas les moyens de le contrôler par des élections et des mandats bien définis ». C'était tout le propos de Joreen Freeman, lors de sa conférence sur "la tyrannie de l'absence de structure", prononcée en mai 1970. La militante féministe américaine comparait l'approche spontanéiste qui se méfie de tout protocole à la doctrine du "laisser-faire" qui « n'interdit pas aux secteurs dominants de l'économie de contrôler les salaires, les prix et la distribution » mais qui « se contente de priver l'État de la possibilité de le faire. L'absence de structure cache le pouvoir et, dans le mouvement féministe, l'idée séduit en particulier les personnes les mieux placées pour en profiter (qu'elles en soient conscientes ou non). Pour que chacun puisse avoir la possibilité de s'impliquer dans un groupe (...) les règles de prise de décision doivent être transparentes, et cela n'est possible que si elles ont été formalisées. (...) La question n'est donc pas de choisir entre structure et absence de structure, mais entre structure formelle et structure informelle. »

Sur place, le petit groupe d'organisateurs de la Nuit debout, constitué fin février autour du film Merci Patron de François Ruffin, ont eux-mêmes été

confrontés à une certaine méfiance de la part des jeunes qui rejoignent le mouvement et qui rejettent toute structure : « Ils s'imaginent souvent que tout s'est mis en place spontanément, alors qu'on a fait un gros travail d'organisation en amont et que c'est grâce au soutien d'associations comme le Droit au logement, Attac et Solidaires que l'on a pu s'installer ici, avoir une sono, etc. », explique Lise, instit, membre du noyau dur d'initiateurs. Les "anciens" comme elle essaient progressivement de passer la main mais « restent comme un Conseil de sages, pour éviter que ça parte dans tous les sens politiquement ». Elle explique : « Car non, la démocratie, ça ne signifie pas donner la parole à tout le monde, et surtout pas aux fachos. Pour les petites choses logistiques, il faut arrêter de perdre du temps et de l'énergie à les faire voter en AG. En revanche, il y a des questions beaucoup plus importantes, comme la rédaction des communiqués de presse, qui ne doivent pas se faire sans contrôle. Globalement, il y a un gros travail d'éducation populaire à faire pour politiser les AG. Il faut que d'autres camarades intellectuels rejoignent Frédéric Lordon et aident à faire passer le message qu'on n'est pas là juste pour "être citoyen" mais pour porter un projet politique, pour défendre un certain nombre de valeurs et d'idées. »  **LAURA RAIM**

Nuit debout : la révolte qui vient sera antiautoritaire

Inattendu, générationnel et vivant, le mouvement que lance Nuit debout est irrécupérable par les managers de l'insoumission et du radicalisme régimenté. Mais il offre à la gauche sociale une chance unique de faire sa propre révolution.

Imaginé fin mars par le journaliste François Ruffin et ses amis afin de permettre la « convergence de luttes dispersées », le mouvement Nuit debout connaît actuellement un succès inespéré. La première occupation de place s'est déroulée le 31 mars, à l'issue d'une journée de manifestation contre le projet de loi El Khomri. Depuis, la place de la République à Paris ne désemplit pas et plusieurs autres villes ont connu un phénomène similaire.

Nul ne sait ce qu'il adviendra d'un mouvement qui a largement échappé au contrôle de ses initiateurs. Pourtant, un professionnel de la politique rêve déjà tout haut « d'être récupéré » par les jeunes qui bravent le froid et les violences policières pour se réunir et débattre. Un autre raille un rassemble-

ment qui « ressemble plus à Hyde Park qu'à la Puerta del Sol ». Des militants de partis, à gauche, critiquent le caractère « confus » et « intellectuel » des échanges entre de jeunes participants blancs issus des classes moyennes. D'autres encore posent les questions d'usage : est-ce une révolte ou une diversion récréative ? Quelles sont les revendications du mouvement ? Nous verrons bien, la priorité n'est pas de répondre à ces questions, mais de comprendre dans quelle mesure Nuit debout va permettre de rebattre les cartes d'une situation politique délétère.

UN MOUVEMENT GÉNÉRATIONNEL

Les politiciens qui recherchent désespérément «leur» mouvement social ne récupéreront rien. Le propre d'un collec-

tif horizontal comme celui-ci est qu'il n'a que faire des tribuns qui représentent. Il entend bien se représenter tout seul. À quelques exceptions près, ce mouvement est générationnel : ce sont les jeunes qui prennent la parole. Ils parlent leur langue, communiquent selon des moyens qui leur sont propres et débattent selon des modalités qui leur appartiennent.

Ils ont raison, car qui écoute cette jeunesse en temps ordinaire ? Qui respecte ces jeunes qu'on envoie étudier dans des facs insalubres, qui connaissent la galère des petits boulots, des emplois précaires et du chômage ? Que cette jeunesse se méfie des partis et des professionnels de la politique est donc compréhensible.

Ce que les managers de l'insoumission et du radicalisme régimenté ne comprennent pas, c'est que ces jeunes n'ont que faire de l'élection présidentielle sous la Ve République. Ils la voient pour ce qu'elle est : une farce plébiscitaire qui nourrit les ego démesurés de certains prétendants. Le 31 mars au soir, j'avais instinctivement twitté : « Et si Nuit debout était notre candidate en 2017 ? » Ce qui pouvait alors paraître un bon mot revêt aujourd'hui une réalité politique. Et si, en d'autres termes, la gauche sociale faisait l'impasse sur cette élection bonapartiste qu'elle n'a aucune chance de gagner ? Et si elle ignorait ceurre démocratique pour travailler à la rénovation de ses idées et revoir sa manière de faire de la politique ? C'est ici que Nuit debout peut

aider à une recomposition aussi nécessaire qu'inévitable.

UN MOUVEMENT ANTIAUTORITAIRE

La révolte qui vient partira, comme en mai 68, de la jeunesse. Peut-on imaginer un nouveau Mouvement du 22 mars ; ce mouvement étudiant antiautoritaire, d'inspiration libertaire fondé à l'université de Nanterre ? Nuit debout est certes le reflet de son époque. Pourtant, les deux collectifs ont en commun un goût prononcé pour la démocratie directe, l'autogestion, le débat et la non-violence. Ils partagent la même méfiance instinctive à l'égard du pouvoir hiérarchique.

C'est là que se situe le caractère potentiellement révolutionnaire du mouvement. Les jeunes manifestants s'emparent de sujets que la vieille gauche française a toujours méprisés : les libertés individuelles menacées par l'État (combien de dirigeants de gauche dénoncent l'institutionnalisation des violences policières ?) ; le respect de la diversité culturelle et religieuse (à cela, la vieille gauche préfère les discours abstraits sur la citoyenneté et elle sous-estime le racisme et l'islamophobie), ou encore l'arbitraire et la corruption politiques.

Ces jeunes ont compris qu'un agenda social convaincant ne pourra pas prendre forme dans un pays dont l'atmosphère est viciée par l'autoritarisme, la violence d'État et le racisme. ● PHILIPPE MARLIÈRE

« Il faut souhaiter que la Nuit debout transforme le rapport de la gauche et des citoyens »

Albert Ogien

Au-delà des forces et des limites du mouvement, le sociologue Albert Ogien invite la Nuit debout à poursuivre son objectif de révolution démocratique, mais aussi à se dépasser en affrontant la violence au cœur de la politique.

Regards. Quelle a été votre première réaction en observant l'émergence de la Nuit Debout ?

Albert Ogien. J'ai été, je l'avoue, un peu étonné par l'annonce publique de l'occupation convoquée par Nuit debout. Jusqu'à présent, dans le cas d'Occupy Wall Street ou de la Puerta del Sol, le mouvement avait un caractère spontané et de masse, ou avait été appelé dans une relative clandestinité, un certain secret. Nuit debout démontre que la forme d'action politique qu'est le rassemblement s'est banalisée et est désormais connue

des citoyens. Les autorités ont d'ailleurs donné leur accord pour cette occupation – en dépit de l'état d'urgence – et elle fait, plusieurs fois par jour, la une des chaînes d'information continue. Mais petit à petit, ce qui paraissait s'inscrire dans la continuité des manifestations contre la loi El Khomri, et donc l'encadrement des syndicats, s'est mué en mouvement autonome. Nuit debout ne se préoccupe plus de cette loi, ni de ce que veulent les syndicats ou les partis, encore moins de ce que fait le gouvernement. Il s'agit maintenant de débattre collectivement de l'avenir qu'il faut créer ensemble.

« Il serait bon que les citoyens n'abandonnent plus les initiatives contestataires aux professionnels de la radicalité »

Cette autonomie peut-elle être préservée longtemps ?

Mon regard de sociologue (forcément un peu enclin au pessimisme) me ferait dire que ce mouvement va avoir du mal à la maintenir, étant donné la force et le poids que les organisations représentatives officielles ont en France, des organisations qui étouffent régulièrement les initiatives qui leur échappent ou les contestent. La tradition d'autonomie politique est, en France, moins riche que dans des pays comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ou la Grèce. Ceci dit, je souhaite évidemment que la Nuit debout puisse reconfigurer le rapport des forces à gauche, et puisse transformer le rapport de la gauche et des citoyens. Il serait bon, en effet, que les citoyens n'abandonnent plus les initiatives contesta-

taires aux professionnels de la radicalité. Si Nuit debout pouvait réaliser ce miracle, ce serait déjà une belle victoire.

Quelles sont les limites que pourraient rencontrer ce mouvement ?

C'est assez simple : la grande division des populations qui souffrent des politiques libérales. Pour le moment, il faut bien l'admettre, la Nuit debout reste un mouvement animé par des individus qui n'appartiennent pas aux couches sociales les plus défavorisées, auxquelles s'adjoignent, au mieux, quelques précaires (qui sont le plus souvent des intellectuels précaires). Mais la voix absente de ce mouvement, c'est évidemment celle des banlieues. Pour le moment, celles-ci se tiennent à l'écart, en dépit de la volonté de certains participants des débats à la République, qui souhaiteraient opérer une jonction avec les luttes antiracistes. Ce mouvement ne pourra pleinement réaliser ses ambitions démocratiques sans conjuguer ces voix absentes et en respecter l'irréductible singularité. Mais l'expérience politique des dernières années montre la difficulté qu'il y a à le faire. Il faut donc rester lucide sur les limites de ce mouvement, même si j'aimerais qu'il réussisse à dépasser ces divisions qui, le plus souvent, restent invisibles, font l'objet d'une dénégation.

Est-il menacé par sou flou, les risques de dispersion ?

L'autre limite tient en effet, à mon sens – et c'est assez paradoxal j'en conviens puisque ce fut, avec Sandra Laugier, l'objet de notre travail – à l'usage vague et répété du mot «démocratie». Le rassemblement est bien sûr le lieu d'un apprentissage politique qui n'a pas d'égal. Mais à trop porter son attention sur les méthodes et l'organisation de l'occupation de place, à trop vouloir mettre en scène les formes radicalement démocratiques du mouvement, celui-ci risque d'omettre de s'interroger sur ses finalités, ses cibles, ses buts. Et je crains que le mot d'ordre de «convergence des luttes» ne suffise pas – ni la dénonciation de la répression policière. Si l'on veut changer de société, c'est bien de «révolution» qu'il faut parler, au moins de révolution démocratique. Et si on veut détruire le système capitaliste, il va bien falloir poser la question de l'abolition de la propriété privée, de la violence policière aussi. D'ailleurs, le mouvement se heurte déjà à ces questions.

Quelle pourrait être, en ce sens, la stratégie du mouvement ?

Ce n'est évidemment pas à moi d'en décider. Et je ne suis pas sûr que le rassemblement ait besoin de définir une stratégie. C'est précisément ce que les foules assemblées se refusent à faire. Il faut laisser à Nuit debout le temps de s'éprouver dans la durée. Là encore, il faut être à la fois lucide, et ne pas se résigner pour autant. Après Occupy Wall

Street ou les occupations de places en Espagne, au Portugal ou en Grèce, les commentateurs ont fait croire qu'il ne s'était rien passé. On a même avancé que ces mouvements avaient été contre-productifs, puisqu'ils ont été suivis de victoires électorales de la droite. Mais l'onde de choc apparaît aujourd'hui, avec la victoire de Tsipras, celle de Corbyn, le succès de la candidature de Bernie Sanders ou l'émergence fulgurante de Podemos. On observe que les mobilisations et les exigences qu'elles ont portées dans l'espace public laissent une trace durable dans l'histoire. Et cela en dépit de leur pacifisme affiché et de leur mot d'ordre unanimiste («Nous sommes le peuple», ou «les 99%»), qui risque de conduire à effacer toute conflictualité, et à évacuer des questions comme celle de la lutte des classes ou, je le répète, celle des banlieues.

« Si l'on veut changer de société, c'est bien de «révolution» qu'il faut parler, au moins de révolution démocratique »

« Il me semble désormais plus productif de sortir du cadre que de s'en prendre au cadre lui-même »

Ce pacifisme condamne-t-il à une forme de faiblesse face à la violence – symbolique ou physique – de l'ordre dominant ?

Comme toujours, les forces de répression mettent en place des moyens démesurés pour mater la fronde. Les violences policières qu'on a pu observer ces dernières semaines témoignent, si on ne voulait pas ou plus le savoir, que la violence est au cœur de la politique. Faut-il, dès lors, et c'était déjà la question que nous nous posions avec Sandra Laugier [1], faire de la non-violence un principe d'action intangible ?

La volonté de dialogue, de démocratie, a des limites ?

Il est dans la logique de choses que des activistes de la Nuit debout soient intervenus pour interpeller violemment Anne Hidalgo lors de la Nuit des débats, notamment sur la question des réfugiés. Mais était-ce vraiment la meilleure cible ? Il est sans doute toujours utile de mettre en lumière la violence du cadre qui fige ces débats où la parole est inégalement distribuée entre orateurs prestigieux et auditeurs émerveillés. Mais Anne Hidalgo a eu beau jeu, en retour, de rappeler ces activistes aux règles démocratiques du dialogue et de l'interpellation qu'ils entendent faire prévaloir à République. En ce sens, comme l'a d'ailleurs fait remarquer Aline Pailler lors de cette intervention, il me semble désormais plus productif de sortir du cadre que de s'en prendre au cadre lui-même. C'est, par exemple, ce que n'ont pas hésité à faire, non sans courage, les employés d'Air France, lorsqu'ils s'en sont pris à leurs cadres méprisants – et à leurs chemises.

● GILDAS LE DEM